



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 8 février 2021

N°641

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès PANNIER-RUNACHER annonce le renforcement du soutien à l'augmentation des capacités de production françaises destinées à la lutte contre la COVID-19 avec une nouvelle enveloppe de 300 millions d'euros

*Suite au succès du premier Appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé le 18 juin 2020 et clôturé fin 2020, pour augmenter les capacités industrielles françaises en produits de santé destinés à lutter contre la COVID-19, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, annonce ce jour le lancement d'un nouvel AMI afin d'identifier et de financer des projets complémentaires. S'inscrivant dans la dynamique portée par le président de la République sur les vaccins, ces projets ont vocation à participer directement à la lutte contre l'épidémie de COVID-19 et ils assureront, à moyen et long termes, la résilience et le renforcement de l'industrie française de santé.*

Le premier appel à manifestation d'intérêt visant à renforcer les capacités françaises de production de santé a été un succès

Si la crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de gagner en indépendance industrielle et sanitaire, tant pour l'approvisionnement en médicaments qu'en dispositifs médicaux, elle a également montré le besoin de soutenir les entreprises relocalisant des traitements existants ou développant des thérapies innovantes. Pour répondre à ces besoins, le Gouvernement a mis en place des financements pour soutenir les projets industriels et la recherche française participant à la lutte contre la COVID-19. C'est notamment l'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé le 18 juin 2020 financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour accompagner des projets d'investissements qui permettront de faire croître très rapidement la production de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19.

Le Gouvernement a ainsi sélectionné à ce jour 17 projets pour un montant total de subvention de plus de 160 millions d'euros, couvrant divers produits pharmaceutiques matures (principes actifs pour des médicaments utilisés en réanimation, poches de médicaments utilisés dans les hôpitaux, antibiotiques, etc.) et innovants (vaccins COVID et thérapies innovantes contre la COVID, etc.).

Amplifier la réponse industrielle face à la crise de la COVID-19 pour l'adapter aux récentes évolutions thérapeutiques

L'Appel à manifestation d'intérêt lancé en juin 2020 s'appuyait sur le régime européen de cadre temporaire COVID-19 permettant d'accorder des financements significatifs pour accélérer les projets. Ce cadre vient d'être prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Parallèlement, la recherche de traitements efficaces contre la COVID-19 a progressé depuis le mois de juin 2020 et des traitements curatifs ou préventifs, à l'instar du vaccin à ARN messager, font dorénavant partie de l'arsenal thérapeutique contre la maladie. Enfin, les campagnes nationales de vaccination de la population contre la COVID-19 font apparaître, outre une mobilisation importante des chaînes de fabrication des vaccins, des besoins en consommables pour réaliser les techniques d'injections. Les industriels doivent à présent être en mesure d'anticiper la demande croissante de production des traitements et vaccins contre la COVID-19 et ses variants.

La reconquête de la souveraineté industrielle et sanitaire de la France passe dans cette optique par le soutien au développement et à la production de produits de santé. C'est pourquoi un appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui sera doté de 300 millions d'euros minimum par le PIA4 est publié aujourd'hui ([consulter l'AMI](#)) pour identifier les projets d'investissements qui permettront de développer la recherche et faire croître très rapidement la production de médicaments et de vaccins impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19, ainsi que les projets industriels contribuant à la stratégie nationale de test et de vaccination. Comme dans le précédent appel à manifestation d'intérêt, l'analyse des projets est pilotée par le secrétariat général pour l'investissement et opérée par Bpifrance.

Construire une industrie résiliente et innovante à l'échelle européenne

Les outils de financement de l'innovation européens ont été mobilisés pour soutenir les projets français pendant la crise. Cet appel à manifestation d'intérêt a vocation à s'inscrire dans un contexte européen de coordination des projets de lutte contre la COVID-19. Ainsi, les entreprises françaises déposant un projet incluant une coopération avec un acteur européen de la santé (privé ou public) pourront bénéficier d'un taux de soutien bonifié de 15 points. La coordination entre les acteurs européens permettra d'optimiser les ressources disponibles et d'accélérer la réponse industrielle européenne face à la COVID-19.

Les projets financés dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt ont également vocation à redonner aux entreprises françaises des compétences de pointe dans le domaine de la santé, le développement d'une filière biotechnologique de vaccins innovants étant notamment identifié comme un axe prioritaire de la stratégie d'investissements du gouvernement. La réponse à la crise de la COVID-19 doit permettre de construire une industrie résiliente, compétitive et innovante.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Le Président de la République l'a dit : il faut produire plus vite et plus fort. Suite au succès rencontré par l'appel à manifestation d'intérêt lancé dès juin 2020 qui nous a notamment permis de soutenir trois sites de production de vaccins, ainsi que des projets de recherche de traitements et de vaccins, nous renforçons notre effort de soutien à l'augmentation des capacités de production françaises en santé destinées à la lutte contre la pandémie de la COVID-19.* ».

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr